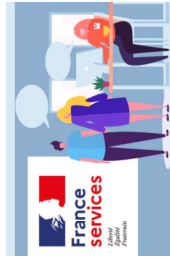


France Services



France services, qu'est-ce que c'est ?

C'est un **guichet unique** qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : santé, famille, retraite, droit, justice, logement, impôts, recherche d'emploi, accompagnement au numérique. **Proche de chez vous**, les agents France services vous accueillent, vous écoutent, vous informent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien.



Pour quels services ?

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque France services, il est **possible de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État** :

- la Direction générale des finances publiques,
- le ministère de l'Intérieur,
- le ministère de la Justice,
- La Poste,
- Pôle emploi,
- la Caisse nationale des allocations familiales (CAF),
- l'assurance maladie (CPAM),
- l'assurance retraite (Carsat), et
- la mutualité sociale agricole (MSA).

Au-delà de ce socle de services de l'État, la **Communauté de Communes développe de nouveaux partenariats pour enrichir régulièrement l'offre de services** : CIDFF, Dispositif d'Appui à la Coordination, Relais Parents Assistants Maternelles, Mission Locale, Centre Information Jeunesse, Conciliateur de Justice, Conseil Départementale d'Accès au Droit...



Pour quelles démarches ?

Les **agents France services** sont **formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation** individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités-dessus :

- une **information de premier niveau** (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- un **accompagnement au numérique** pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- une **aide aux démarches en ligne** (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- des **prestations de conseils pour la résolution des cas complexes** en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Exemples d'accompagnements proposés :

- *je déclare mes revenus*
- *j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité*
- *je demande une aide (allocation logement, RSA, C2S ex-CMU)*
- *je cherche un emploi*
- *je cherche à rembourser mes soins*
- *je prépare ma retraite*
- *je fais face à un litige ou un conflit*
- *j'attends un enfant.*

De plus, nous mettons **gratuitement à votre disposition les outils nécessaires à vos démarches** : ordinateurs, téléphone, photocopieur, scanner.



2 France services et 1 antenne

	QUERS	SAULX	Antenne de NOROY LE BOURG
Situation :	1 bis, Rue de l'Eglise en face de la Mairie	27, Grande Rue dans la Mairie	7, Grande rue en face de la Mairie
Horaires :	Du lundi au vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 30 fermé le mercredi matin Le samedi : 9 h 00 à 12 h 00	Du lundi au vendredi : 13 h 30 à 18 h 30 Le samedi : 9 h 00 à 12 h 00	Les mardi et jeudi : 9 h 00 à 12 h 00
Téléphone :	03.84.95.89.90.		
Email :	franceservicesquers1@cctv70.fr	franceservicesaulx1@cctv70.fr	franceservicesaulx1@cctv70.fr